



Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville
Et Administrations Annexes de Paris
2bis square Georges Lesage – 4^{ème} étage 75012 PARIS
01 43 47 84 54 ou 01 43 47 84 60
syndicat.fo@paris.fr ; <https://fo-villedeparis.fr>



Déclaration liminaire sur les fortes chaleurs

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Cette période de forte chaleur révèle le manque d'organisation et de réactivité de l'administration pour concilier le service public et la santé des agents, dans beaucoup de directions.

Beaucoup de services sont « livrés à eux-mêmes » pour essayer de gérer. Nous en voulons pour preuve, la DJS, où chaque territoire fait un peu comme il peut sans consignes claires ou encore la DAC, où chaque conservatoire prend la décision ou non, d'annuler les cours. Dans les bibliothèques c'est chaque directeur d'établissement voire les encadrants intermédiaires qui doivent établir les horaires d'ouvertures. Les ajustements proposés aux agents ne sont pas toujours transmis aux équipes (augmentation du télétravail, horaires réduites, ASA pour enfant malade quand les enfants ne sont pas pris en charge par l'école). Nous rajouterons les agents de la DPMP laissés 4h30 en statique au soleil alors qu'ils auraient dû être remplacés toutes les 2h....

Il semble urgent que les commissions « travail en forte chaleur » soient enfin écoutées pour que tout se passe au mieux tant pour les usagers que pour les agents ! Elle doit mettre en place de réels dispositifs : palier de température entraînant la fermeture des établissements.

Il est temps que les travaux nécessaires soient réalisés d'urgence dans les écoles, les établissements culturels et sportifs car actuellement, elle met en danger les usagers et ses agents ! Les temps de canicules prolongés sont devant nous. Comment comprendre que des postes soient supprimés à la DCPA alors qu'il y en a tant besoin notamment pour programmer ces travaux ?

Pourquoi les PCA ne sont-ils pas transmis aux FSSSCT de chaque direction afin que cela soit discuté avec les OS ?!

Pour FO, la Ville ne respecte pas ses agents !

FO demande :

- Que la Ville fasse le nécessaire pour mettre au norme les bâtiments,
- Que la Ville revienne que les suppressions de postes à la DCPA,
- Que les brumisateurs et gourdes ou sac isotherme soient réellement distribués dans les plus brefs délais aux agents !
- Que des pauses conséquentes payées et non rattrapées soient organisées dans tous les services !
- Que des médiateurs soient présents dans les lieux où le public vient pour éviter les débordements entre agent et usager !

Madame la Présidente, sachez que FO est pour un service public de qualité et défend cela mais non au détriment de la santé des agents !

Je vous remercie.

AVEC F.O RÉSISTER - REVENDIQUER - DÉFENDRE NOS DROITS
REJOIGNEZ L'ÉQUIPE FO

JUIN 2026





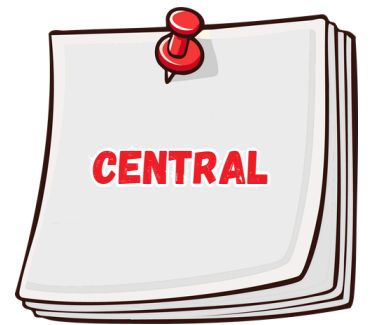
Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville

Et Administrations Annexes de Paris

2bis square Georges Lesage – 4^{ème} étage 75012 PARIS

01 43 47 84 54 ou 01 43 47 84 60

syndicat.fo@paris.fr ; <https://fo-villedeparis.fr>



DÉCLARATION LIMINAIRE FORCE OUVRIÈRE FSSCT CENTRALE DU 24 JUIN 2026

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

À l'occasion de cette FSSCT centrale, Force Ouvrière souhaite attirer l'attention de l'administration sur plusieurs sujets qui concernent directement la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la Ville de Paris.

Tout d'abord, nous revenons sur la question des trombinoscopes.

Lors de la F3SCT du 12 février dernier, Force Ouvrière avait alerté sur les risques liés à l'affichage des photographies et informations professionnelles des agents dans plusieurs directions.

Quatre mois plus tard, malgré nos relances, aucune réponse satisfaisante n'a été apportée.

Plus inquiétant encore, des remontées de terrain font état de photographies issues de trombinoscopes qui circuleraient désormais sur certains réseaux sociaux ou groupes de discussion afin d'identifier et de cibler des agents.

Force Ouvrière avait alerté sur ce risque. Aujourd'hui, nous constatons que nos inquiétudes étaient malheureusement fondées.

La Ville de Paris ne peut pas ignorer les conséquences possibles de ces pratiques alors que les atteintes à la vie privée, les campagnes de dénigrement et les phénomènes de harcèlement se multiplient.

Nous demandons que ce dossier soit réexaminé sans délai afin que la protection des agents prime sur toute autre considération.

Nous souhaitons également alerter l'administration sur la gestion des épisodes de fortes chaleurs. Chaque année, les organisations syndicales signalent les mêmes difficultés et chaque année les agents attendent parfois trop longtemps avant que des mesures adaptées soient mises en œuvre.

Pour Force Ouvrière, les délais de réaction restent insuffisants.

Les encadrants de proximité doivent pouvoir adapter immédiatement l'organisation du travail lorsque les conditions climatiques l'exigent.

Lorsque la santé des agents est menacée, il ne doit pas être nécessaire d'attendre plusieurs niveaux de validation avant de prendre les mesures de protection nécessaires. Attendre 48h pour pouvoir déclencher des actions, n'est pas acceptable. Entre temps, les agents subissent et risquent des atteintes grave à leur santé.

La prévention doit être réactive, pragmatique et fondée sur les réalités du terrain.

Enfin, Force Ouvrière demeure particulièrement préoccupée par la situation du suivi médical des agents.

De nombreux collègues nous signalent ne pas avoir bénéficié de visite médicale depuis plusieurs années ou rencontrent des difficultés pour obtenir un rendez-vous auprès de la médecine préventive.

Cette situation est particulièrement préoccupante pour les agents exerçant des métiers pénibles ou exposés à des risques professionnels importants.

Force Ouvrière demande qu'un état des lieux précis soit présenté aux représentants du personnel, notamment concernant les délais d'accès à la médecine préventive, le nombre d'agents sans visite médicale depuis plus de cinq ans et les moyens consacrés à la prévention des risques psychosociaux.

Nous saluons par ailleurs la mise en place des relais handicap dans les directions.

Cette initiative va dans le bon sens mais elle ne pourra être pleinement efficace sans moyens humains suffisants et sans formation adaptée des agents qui assurent ces missions.

Les agents en situation de handicap doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement rapide, efficace et humain dans l'ensemble de leurs démarches.

Madame la Présidente,

La prévention ne se résume pas à des procédures ou à des dispositifs affichés.

Elle se mesure à la capacité de l'employeur à protéger concrètement ses agents lorsqu'ils sont confrontés à des risques.

Sur les trombinoscopes, sur les fortes chaleurs, sur le suivi médical comme sur le handicap, les agents attendent aujourd'hui des réponses, des moyens et des actes.

Force Ouvrière restera pleinement mobilisée pour défendre leurs droits, leur santé et leurs conditions de travail.

Je vous remercie.

AVEC F.O RÉSISTER - REVENDIQUER - DÉFENDRE NOS DROITS
REJOIGNEZ L'ÉQUIPE FO

